

Examen professionnel fédéral poursuites et faillites 2021

L'association suisse d'examen professionnel des poursuites et faillites (ASEPF) invite tous les intéressés, qui veulent acquérir le titre d'experte / expert poursuites et faillites avec brevet fédéral, orientation poursuite pour dettes ou orientation faillite, à s'inscrire aux examens fédéraux:

Examens écrits:	18 et 19 octobre 2021
Examens oraux:	25 au 29 octobre 2021
Frais d'inscription et d'examen:	CHF 2'800.00 PC 60-294150-4 Schweizerischer Verband Berufsprüfung Betreuung und Konkurs 9000 St. Gallen
Lieu de l'examen:	Zürich
Service recevant l'inscription:	Prüfungssekretariat SVBBK Sigrid Baschnagel c/o Betreibungsamt Hochdorf Sagenbachstrasse 1 6281 Hochdorf
Date limite d'inscription:	au plus tard jusqu'au 30 avril 2021 (le timbre de la poste faisant foi)
Contenu de l'inscription:	selon le règlement d'examen du 26.02.2015 chiffre 3.2
Conditions d'admission:	selon le règlement d'examen du 26.02.2015 chiffre 3.3
Informations:	Sigrid Baschnagel (allemand) téléphone 041 914 60 84 info@bahochdorf.ch Thomas Winkler téléphone 044 744 37 30 thomas.winkler@dietikon.ch Sylvain Bangerter (français) téléphone 026 305 90 50 sylvain.bangerter@fr.ch
Règlement et l'orientation:	www.betreibung-konkurs.ch
Dietikon, le 1 ^{er} janvier 2021	Association suisse d'examen professionnel des poursuites et faillites Commission d'examen Thomas Winkler, Président